



Note de l'Institut d'émission

Établissement public - Dotation 10 000 000 € - SIRET 78 430 111 100 - APE 651 A - Siège social : 5 rue Roland Barthes 75598 Paris cedex 12 - Tél. : 33+1 53 44 41 41 - Fax : 33+1 43 47 51 34
www.ieom.fr

L'endettement bancaire des ménages polynésiens

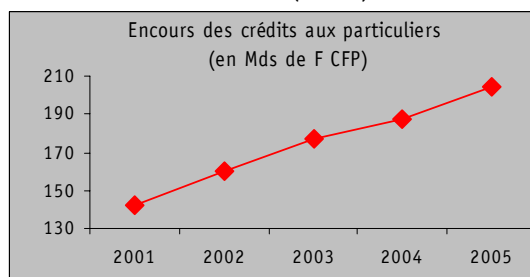
La dette bancaire des ménages polynésiens, composée à 57 % de crédits immobiliers, a fortement progressé ces dernières années, notamment à un rythme supérieur à celui de leurs revenus. De 9 % en moyenne sur la période 2001-2005, cette croissance s'explique par une très forte demande de prêts immobiliers mais également par celle des crédits à la consommation notamment pour financer l'acquisition d'automobiles.

La dette des ménages polynésiens demeure globalement solvable au regard de l'évolution des incidents de paiements. Ces derniers ressortent plutôt en repli et les taux moyens d'endettement restent en dessous des taux métropolitains. Néanmoins, le niveau et l'évolution des créances douteuses invitent à conserver une certaine vigilance sur l'endettement bancaire des ménages et sur leur vulnérabilité.

ENDETTEMENT BANCAIRE DES PARTICULIERS : VUE D'ENSEMBLE

LE CREDIT ET SON EVOLUTION

En moyenne sur les 5 dernières années, la croissance des concours de caractère bancaire aux particuliers a été relativement vigoureuse, de l'ordre de 9 %. Le choix des ménages s'est porté, en premier lieu sur les crédits immobiliers (52,9% du total des crédits), puis sur les crédits de trésorerie (45,5%).



Le crédit immobilier en tête des encours

L'encours des crédits immobiliers aux particuliers a connu une forte hausse : +10,3% en 2005 contre seulement + 4% en 2004 (96,8 milliards de F CFP contre 87,7 en 2004 et 84,3 en 2003). Cette évolution est en grande partie imputable à la mise en place par le gouvernement du dispositif de prêt à l'aménagement bonifié (PAB) et par le prêt à l'habitat bonifié (PHB), disponible pour la primo accession à la propriété des ménages à revenus moyens (moins de 750 000 F CFP mensuels) et sous certaines conditions.

Ainsi, le nombre de nouveaux prêts au logement (habitat aménagements réparations) a doublé en l'espace d'un an (2.466 contre 1.256 en 2004) pour une valeur globale en augmentation de 50 % (16 milliards de F CFP contre 10,7).

Le secteur automobile, un facteur d'endettement prépondérant

Les crédits à la consommation ont augmenté de 8,4% en 2005, après 5,6% en 2004. Ils sont souvent liés à l'acquisition de véhicules. L'automobile constitue en effet l'un des premiers postes de dépenses des ménages. Cet arbitrage peut être ponctuellement accentué. Ainsi, en janvier 2005 le gouvernement a mis en place un dispositif afin de soutenir le secteur de l'automobile. Cette mesure, qui prévoyait pour les propriétaires d'un véhicule de plus de 10 ans, la possibilité de bénéficier d'une reprise de 350000 F CFP contre l'achat d'une nouvelle voiture, a relancé les ventes de voitures neuves ainsi que les prêts automobiles.

La location avec option d'achat, prise dans le domaine de l'automobile, s'est repliée en 2005 (-13,5%) après quelques années exceptionnelles (+129% en 2004 et +76% en 2003).

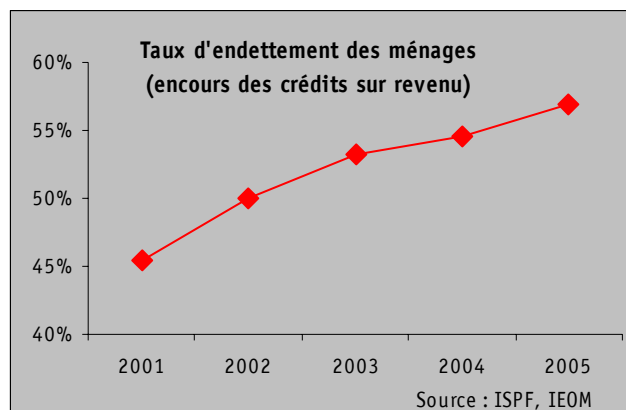
D'une manière générale, la hausse de la consommation des ménages, soutenue notamment par le crédit, a constitué un des moteurs principaux de la croissance économique.

ESTIMATION DU NIVEAU D'ENDETTEMENT DES PARTICULIERS

Entre 2001 et 2005, le ratio « dettes des ménages sur le revenu disponible brut » est passé de 45 % à 57 %. L'endettement a évolué de 9% en moyenne annuelle sur les 5 dernières années tandis que le revenu n'aurait progressé que de 4%. L'endettement s'est donc accru plus vite que le revenu disponible brut (RDB).

L'essentiel de la dette et de sa progression provient des crédits à l'habitat qui ont vu leur nombre augmenter grâce au PHB et au PAB en 2005.

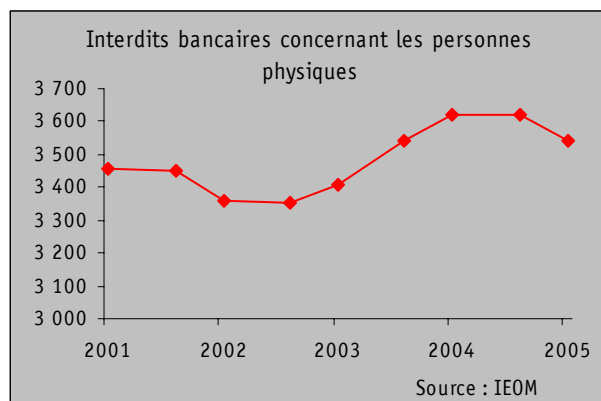
Malgré l'essor de leur endettement, les Polynésiens sont globalement moins endettés que les français de la Métropole (64% du RDB en 2005).



SITUATION FINANCIERE DES PARTICULIERS

LES INDICATEURS DE VULNERABILITE

L'endettement des particuliers ayant progressé plus vite que leur revenu, plusieurs indicateurs de *soutenabilité* de cette dette sont examinés. La part de l'encours des comptes ordinaires débiteurs (COD) dans l'encours global des crédits aux particuliers est demeurée relativement stable (2,1 %), même si l'encours des COD a progressé de 6 % en moyenne depuis trois ans (3 256 millions fin 2002 à 3 828 millions de F CFP en 2005).

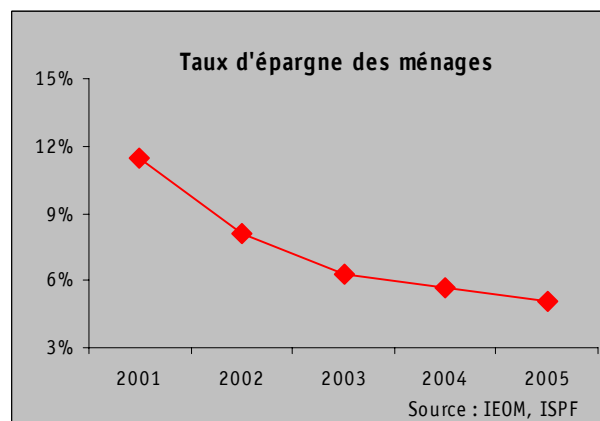


D'autres indicateurs de vulnérabilité ont connu des évolutions qui démentent l'idée d'un endettement des ménages polynésiens devenu insoutenable : le nombre d'incidents de paiements sur chèques et de décisions de retraits de cartes bancaires ont respectivement diminué de 4 % et 13 % en moyenne chaque année entre 2001 et 2005. Quant aux interdits bancaires, ils n'ont augmenté que de 1 % par an sur la même période.

Toutefois, l'évolution du ratio des créances douteuses brutes sur l'encours total des crédits aux particuliers doit inciter à rester vigilant. Ce ratio est en effet passé de 3% à 5 % entre 2002 et 2005.

SITUATION PATRIMONIALE

Le taux d'épargne des ménages polynésiens a sensiblement baissé entre 2001 et 2005. D'après les données de l'ISPF, ce taux mesuré par ce qui est épargné chaque année par les ménages en proportion de leur revenu serait passé de 11% en 2001 à 5% en 2005 du RDB. Cette évolution pourrait s'expliquer par une propension à épargner de plus en plus faible afin de financer partiellement l'achat de véhicules et des projets d'investissements immobiliers. La croissance des crédits de trésorerie et des prêts à l'habitat, et la vigueur du secteur du logement au cours des dernières années tend à le démontrer.



Le compte de patrimoine ci-après décrit le résultat de l'accumulation d'actifs et de passifs financiers par les particuliers en Polynésie française. Leur situation patrimoniale enregistre un excédent des actifs sur les passifs. En 2005, les particuliers sont demeurés les déposants les plus importants en termes d'encours, concentrant 62% du total des dépôts auprès des banques de la place (192,6 milliards de F CFP) et 72% de l'épargne locale gérée par des institutions situées hors de la zone d'émission (61,3 milliards de F CFP).

La valeur nette de leur patrimoine financier décroît légèrement. Il est toutefois difficile d'en déduire un appauvrissement des ménages puisque ceux-ci semblent arbitrer dans une certaine mesure en faveur d'une accession à la propriété, substituant en cela des actifs immobiliers à des actifs financiers dans leur patrimoine.

Compte simplifié du patrimoine financier des particuliers Δ				
(en millions de F CFP)	2003	2004	2005	2005 / 03
Actifs financiers dont :	229 206	237 529	253 893	11%
- dépôts à court terme	170 134	170 993	181 211	7%
- dépôts à long terme	59 072	66 536	72 682	23%
Passifs financiers dont :	179 283	191 312	208 110	16%
- crédits	166 262	176 095	191 881	15%
- autres à payer	13 021	15 217	16 229	25%
Valeur nette	49 923	46 217	45 783	-8%

Source : IEOM

Cet endettement n'apparaît pas insoutenable dans la mesure où la hausse modérée de l'encours des comptes ordinaires débiteurs soulignée plus haut suggère plutôt l'absence de tensions de trésorerie significatives.

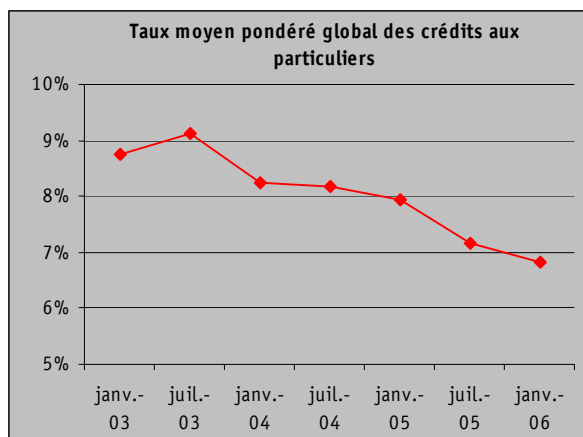
LES CHARGES NON BANCAIRES DES MENAGES

Concernant les autres charges non bancaires, c'est à dire le paiement des factures d'électricité et d'eau, les chiffres communiqués par les exploitants de réseaux ne révèlent pas de difficultés de paiements significatives. Les taux de recouvrement correspondant au montant des factures payées sur le montant total facturé sont en moyenne de 97% sur les cinq dernières années. En revanche, pour les loyers des logements sociaux, le taux de recouvrement ne cesse de chuter (62,8% en 2001 à 43% en 2005).

UN ENDETTEMENT AU RISQUE LIMITE MAIS DONT LA FORME EVOLUE

FAIBLE EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Les particuliers polynésiens sont principalement endettés à long terme et à taux fixe, situation compatible avec la prépondérance des crédits à l'habitat. En 2005, les taux fixes concentraient 92% de la valeur des crédits. Cette situation sécurisante permet de se protéger contre une remontée éventuelle des taux.



Source : IEOM

Au cours des dernières années, la charge des crédits a été contenue grâce à l'allongement de la durée des prêts et à la baisse des taux d'intérêt. Le taux moyen des crédits aux particuliers (TMP) est orienté à la baisse. De 8,75% en 2003, il est passé à 6,84% en janvier 2006.

DE NOUVELLES FORMES DE CREDITS

A court terme, la mise en place du crédit type « réserve de crédit » ou *crédit revolving* permet à l'emprunteur de disposer librement et en permanence d'une certaine somme d'argent avec laquelle il peut financer les achats de son choix. Le rythme des remboursements est laissé au choix du bénéficiaire en respectant néanmoins un minimum mensuel. Ces formes nouvelles de crédit sont appréciées mais la souplesse financière qu'elles offrent s'accompagne d'un coût élevé.

QUELQUES DEFINITIONS

Les dettes d'une personne morale ou physique comprennent l'ensemble des sommes qu'elle devra payer, soit pour rembourser les emprunts qu'elle a contractés, soit pour régler des dépenses qu'elle a engagées (factures à payer, abonnements...).

La dette permet aux ménages de financer leur consommation courante et/ou d'acquérir un patrimoine.

Par convention, **le terme ménages** regroupe à la fois les entreprises individuelles et les particuliers. Cependant, la présente analyse se limite aux particuliers.

Le crédit fait référence à la capacité d'une personne d'obtenir de l'argent, des biens ou des services immédiatement avec engagement d'un paiement différé. Le crédit peut être cautionné ou **garanti** par la cession d'un bien. Il peut aussi ne pas être garanti, c'est-à-dire accordé en se basant simplement sur la réputation de l'emprunteur. La personne qui accorde un crédit est le **créancier** et celle qui le reçoit, le **débiteur**.

Ce dernier doit généralement payer des frais d'administration ou des **intérêts** au créancier, en plus du remboursement du montant emprunté, communément appelé « **capital** ».

Aux intérêts de base peuvent s'ajouter divers frais, assurances et commissions fixes ou variables, qui contribuent au **taux effectif global** (TEG) du crédit. Le TEG correspond au taux d'intérêt annuel, tous frais compris.

Différents types de crédits sont proposés selon leur affectation et la durée de l'emprunt. On distingue le **crédit immobilier**, le **crédit à la consommation** ou crédit automobile. Certains crédits ne font cependant pas l'objet d'une affectation précise (crédit personnel, crédit "revolving"...).

Les crédits sont classés selon la durée : crédit à **court terme** (de 1 jour à 1an) ; crédit à **moyen terme** (de plus de 1an à 7 ans) ; crédit à **long terme** (plus de 7 ans).

ANNEXES STATISTIQUES

Note de l'Institut d'émission

Encours des crédits aux particuliers (en millions de F CFP)	déc.-03	déc.-04	déc.-05	Δ 2005/2004	Parts en % 2005
Prêts immobiliers	100 490	105 931	116 240	9,7%	57%
Crédits de trésorerie	75 139	78 138	85 328	9,2%	42%
-Ventes à tempérament	21 362	23 559	26 145	11,0%	
-Ouvert. de crédits permanents	1 734	1 858	1 841	-0,9%	
-Comptes ordinaires débiteurs	3 778	2 447	3 834	56,7%	
-Crédit divers	48 265	50 274	53 508	6,4%	
TOTAL DES CREDITS	175 629	184 069	201 568	9,5%	99%
Location avec option d'achat	1 525	3 497	3 025	-13,5%	1%
TOTAL GENERAL	177 154	187 566	204 593	9,1%	100%
Créances douteuses nettes	2129	3746	3627	-3,2%	

source : IEOM

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers							
(en %)	janv-03	juil-03	janv-04	juil-04	janv-05	juil-05	janv-06
Prêts immobiliers	7,03	6,86	6,28	6,16	5,73	5,49	5,29
Prêts immobiliers relais	7,38	6,73	5,84	6,28	6,56	5,54	5,33
Prêts personnels < 181 920 F CFP	12,31	13,75	13,38	13,23	14,12	13,99	13,78
Découverts	10,78	10,47	10,57	10,7	10,56	9,62	9,02
Prêts personnels > 181 920 F CFP	8,85	9,53	8,06	8,55	7,96	7,94	7,24
TMPG	8,75	9,11	8,23	8,17	7,95	7,17	6,84

source : IEOM

Taux d'endettement des ménages (en millions de F)	2001	2002	2003	2004	2005
(RDB)	317 017	322 520	336 657	351 088 *	366 138 *
Encours des crédits	143 955	161 038	179 283	191 312	208 110
Taux d'endettement	45%	50%	53%	54%	57%

* estimation IEOM à partir des taux de croissance constatés les années précédentes

Sources : ISPF, IEOM

Taux d'épargne des ménages (en millions de F CFP)	2001	2002	2003	2004	2005
Revenu disponible brut (RDB)	317 017	322 520	336 657	351088*	366138*
Consommation finale (CF)	280 779	296 494	315 512	331 146	347 555
Epargne (E=RDB-CF)	36 238	26 026	21 145	19 942	18 583
Taux d'épargne (E/RDB)	11%	8%	6%	6%	5%

*estimation IEOM

Sources : ISPF, IEOM